



Déclaration à utiliser sur le site internet Afecor pour expliquer le tableau sur la durée de vie des appareils de sécurité (ci-joint)

La mission de l'industrie du chauffage a toujours été de développer et de livrer au marché des produits performants et garantissant une grande sécurité.

Dans ce sens, sur la base d'expertise et de dizaines d'années d'expérience, l'industrie a élaboré des normes qui ont été continuellement améliorées. Les normes sont utilisées comme directives et pour agrément. Pour garantir un haut niveau de sécurité et de prestation durant la durée de vie des produits, l'industrie du chauffage a toujours apporté un soutien aux installateurs et aux consommateurs de leurs produits par des demandes de maintenance.

Les appareils et les systèmes de contrôle ont une certaine durée de vie, désignée couramment comme durée de vie prévue. La durée de vie prévue est exprimée par un nombre d'années ou de cycles de fonctionnement. Le nombre d'année est calculé sur les cycles d'une utilisation type d'un appareil. Au-delà de la date de durée de vie indiquée, on ne peut pas garantir que le produit soit utilisé de manière sûre. La garantie à l'encontre de la durée de vie prévue est décrite dans les conditions de livraison.

Dès que la durée de vie prévue d'un appareil est atteinte, certaines mesures de contrôle et de maintenance doivent être menées, comme requis par le fabricant. Ces mesures peuvent aussi prévoir un remplacement.

Pour décider d'un besoin de contrôle et d'évaluation, le tableau ci-dessous donne quelques indications sur la durée de vie en chiffres (cycles d'opération ou d'année) pour certains types d'appareils. Les données ont été compilées sur la base de normes spécifiques pour l'appareil. Elles représentent un minimum pour l'examen type basé sur ces normes.

La procédure pour l'inspection/maintenance d'un appareil spécifique est indiquée dans le manuel du fabricant. En cas de doute, il est recommandé de consulter le fabricant.



Contrôles de sécurité	Durée de vie prévue		Normes EU
	Cycle d'opération	Durée [année]	
Test d'étanchéité	250,000	10	EN 1643
Pressostat gaz	50.000	10	EN 1854
Pressostat air	250.000	10	EN 1854
Pressostat gaz basse pression	N/A	10	EN 1854
Coffret de sécurité avec contrôle de flamme	250,000	10	EN 230 (mazout) EN 298 (gaz)
Détecteur de flamme (capteur UV probes) ¹	N/A	10,000 d'heures d'opération	
Régulateur pression de gaz	N/A	15	EN 88 EN 12078
Vanne gaz avec système de contrôle	Après détection d'erreur		EN 1643
Gaz vanne sans système de contrôle	50,000 -500,000 .. ³	10	EN 126 EN 161
Socle pour brûleur mazout	N/A	5	ISO 6806
Vanne mazout	250,000	10	EN 264
Vanne limitation pression	N/A	10	EN 88 EN 14382
Système mazout/gaz/air ratio	N/A	10	EN 12067

¹ Réduction de performance due au vieillissement